



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LOT-ET-GARONNE

DDT/CTMI

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à la déclaration d'utilité publique**

En vue de la déclaration d'utilité publique du projet de restauration immobilière du cœur de ville de la commune de Villeneuve-sur-Lot, il sera procédé, à la demande de la commune de Villeneuve-sur-Lot à une enquête publique qui se déroulera au pôle urbanisme-habitat, place des droits de l'homme, Villeneuve-sur-Lot du 07 octobre 2013 inclus au 22 octobre 2013 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur l'utilité publique de l'opération peuvent être consignées par les intéressés directement sur le registre d'enquête ; ce registre, établi sur feuillets non mobiles, est coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Elles peuvent également être adressées par correspondance au pôle urbanisme-habitat, place des droits de l'homme, Villeneuve-sur-Lot ou au commissaire enquêteur, pôle urbanisme-habitat, place des droits de l'homme, Villeneuve-sur-Lot ; elles sont tenues à la disposition du public.

Le pôle urbanisme-habitat est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En outre, les observations faites sur l'utilité publique de l'opération sont également reçues par le commissaire enquêteur, M. Serge FRESQUET, qui siègera les jours et heures suivants :

**Le lundi 07 octobre 2013 de 9h à 12h au pôle urbanisme-habitat de Villeneuve-sur-Lot**

**Le mercredi 16 octobre 2013 de 14h à 17h au pôle urbanisme-habitat de Villeneuve-sur-Lot**

**Le mardi 22 octobre 2013 de 14h à 17h au pôle urbanisme-habitat de Villeneuve-sur-Lot**

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général



Bruno CASSETTE